

<b>CONNAÎTRE</b>	<b>Action n°29 :</b> Documenter les impacts, les pressions, l'état et les actions menées sur les milieux humides en renforçant la composante « milieux humides » dans les Observatoires de la biodiversité
------------------	---

#### Contexte :

L'observatoire national des zones humides, créé en 1995, a été intégré en 2017 à l'observatoire national de la biodiversité (ONB). Dans ce nouveau cadre, son Groupe thématique « Milieux humides » développe progressivement des indicateurs reflétant les grands enjeux relatifs à ces écosystèmes.

Il se base pour cela essentiellement sur des sources de données déjà disponibles, dont une grande partie est accessible dans le cadre de systèmes d'information fédérateurs (SIE, SIB, SIMM), de l'Enquête Nationale sur les Sites Humides Emblématiques (ENSHE), décennale et des travaux des plans nationaux d'actions en faveur des milieux humides. Mais il produit également des données originales, par exemple par analyse d'images satellitaires ou de bases de données de biodiversité.

L'Observatoire national de la biodiversité est un des quatre services du SIB et est piloté par l'Office français de la biodiversité. Il est composé de huit groupes de travail thématiques, dont un portant sur les milieux humides (GT MH). La Tour du Valat assure l'animation technique et scientifique de ce groupe thématique. Celui-ci est composé d'un groupe d'experts restreints, produisant les indicateurs, et d'une réunion thématique, regroupant l'ensemble des acteurs intéressés, qui propose des orientations pour faire progresser la réflexion sur le développement des indicateurs pertinents au regard des enjeux autour de ces milieux.

L'ensemble des travaux et la feuille de route du GT sont soumis à la validation du Comité éditorial de l'ONB.

L'Observatoire national de la biodiversité compte actuellement 29 indicateurs relatifs aux milieux humides, dont certains portés par les GT « Milieux marins et littoraux » et « Milieux d'eau douce » dont les périmètres recouvrent en partie celui du GT-MH.

Il en est de même des observatoires territoriaux de la biodiversité (OTB), qui existent à l'échelle régionale ou de territoire de projet (parcs naturels régionaux, Parcs nationaux...), voire à l'échelle départementale, intercommunale ou communale. Les animateurs de ces observatoires territoriaux de la biodiversité forment un collectif animé par le Cerema et l'Office français de la biodiversité. Tous ces observatoires permettent de donner à voir, documenter, objectiver des évolutions de l'état des milieux humides à leur échelle, les services qu'ils rendent et les moyens sociétaux déployés pour leur préservation et leur restauration. En 2020, un premier catalogue des indicateurs des Observatoires de biodiversité comportait 52 indicateurs spécifiques aux milieux humides. Certains sont des déclinaisons régionales d'indicateurs nationaux (ONB ou autres), mais d'autres pourraient être sources d'inspiration pour l'échelon national<sup>1</sup>.

#### Objectif :

- Renforcer la composante « milieux humides » de l'ONB par la production de nouveaux indicateurs permettant de documenter et d'objectiver les évolutions de l'état de ces habitats,

<sup>1</sup> [https://naturefrance.fr/sites/default/files/2020-11/Catalogue\\_indicateurs\\_RNOB.pdf](https://naturefrance.fr/sites/default/files/2020-11/Catalogue_indicateurs_RNOB.pdf)

les services qu'ils rendent, les pressions qui pèsent sur eux et les moyens déployés pour leur préservation et leur restauration.

- Renforcer la composante « milieux humides » des observatoires territoriaux de la biodiversité, par la production de nouveaux indicateurs permettant de documenter et d'objectiver les évolutions de l'état de ces habitats, les services qu'ils rendent et les moyens déployés pour leur préservation et leur restauration ; ou par la déclinaison à leur échelle des indicateurs ONB-MH lorsque les données s'y prêtent.

### Contenu de l'action :

La définition et la mise en œuvre de nouveaux indicateurs au niveau national seront dans la mesure du possible liées aux besoins de suivi du présent plan national.

A titre d'exemple, des évolutions majeures des indicateurs (nouveaux indicateurs et amélioration d'indicateurs existants) seront rendues possibles grâce à l'aboutissement notamment du projet de la cartographie nationale.

A définir = les modalités du renforcement de la composante "milieux humides" au sein du collectif des observatoires territoriaux de la biodiversité animé par le Cerema et l'Office français de la biodiversité.

### Gouvernance :

Pilote : OFB / Tour du Valat pour ONB ; CEREMA/OFB pour réseau des OTB

Partenaires : UMS Patrinat, ARF, UICN, OIEau, FMA, AE-RMC, ANEB, MTE/SDES

Groupe de travail : RT MH (ONB) et GTh Connaissance

### Autres partenaires :

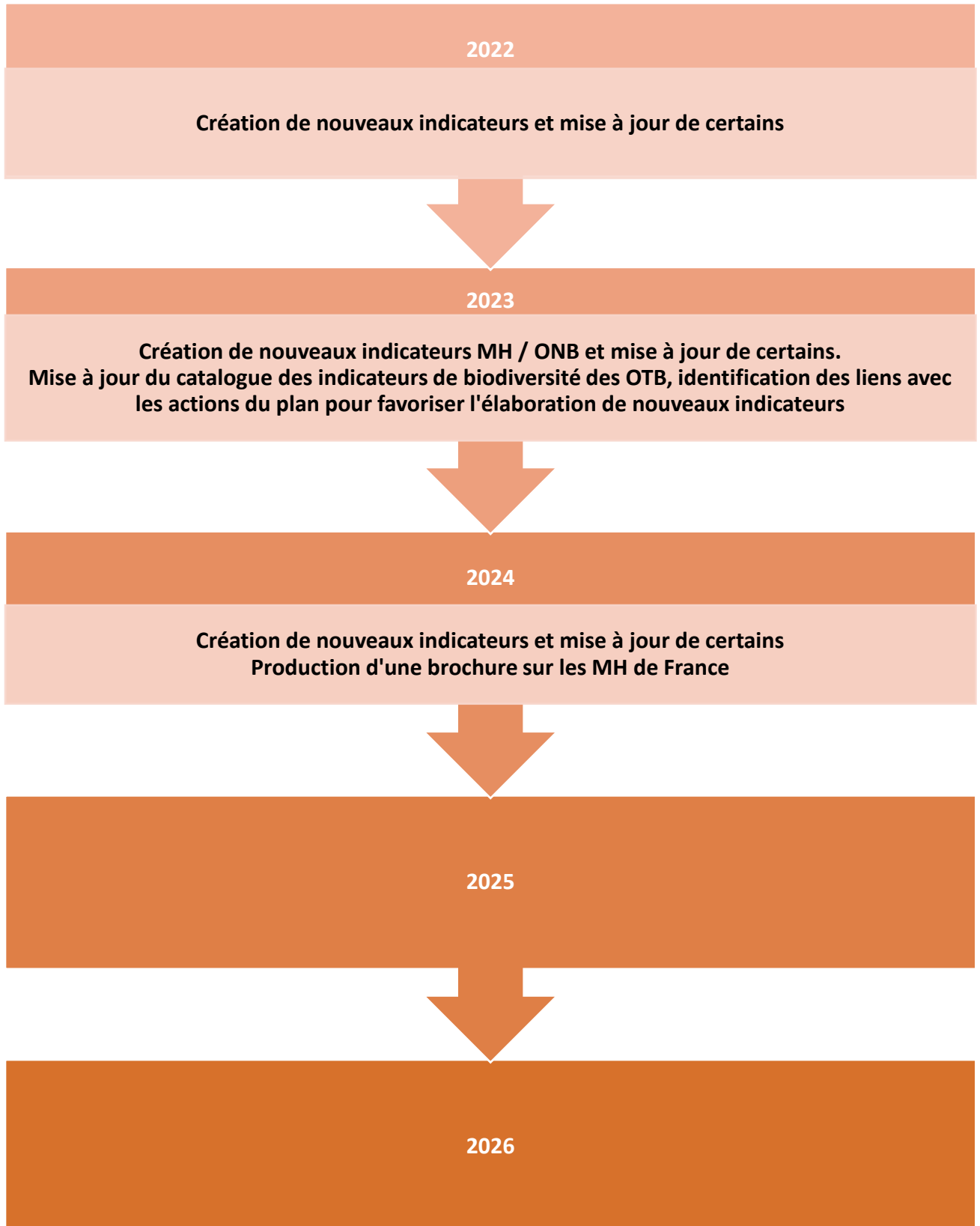
Honorine BALDENWECK-RUFFENACH (UMS Patrinat), B. Coïc & D. Berlemont (Agence Ramsar France), M. Fouillet (OIEau), A. Duriez (FMA), F. Chambaud(AE-RMC), C. Briand (ANEB), A. Cerisier-Auger(MTECT/CGDD/SOeS/SDIE/BEM), S. Rapinel (Univ. Rennes) Ghislaine Ferrère (MTE/DEB/DGALN/EARM3), Pierre Caessteker (OFB/DAC)

### Engagements :

#### Résultats attendus :

- Livrables ONB :
  - Fiches indicateurs ONB-MH en ligne sur le site NatureFrance
  - Tableau mis à jour de l'ensemble des indicateurs ONB-MH
  - Une brochure sur l'état et l'évolution des milieux humides de France vus au travers des indicateurs ONB-MH.

Calendrier indicatif :



**Budget estimé :**

29.000€/ an (jusque 2024) + coût R&D sur indicateurs spécifiques si besoin, au cas par cas (en amont de leur production)

**Indicateur de réussite :**

- Nombre de nouveaux indicateurs (Nom), d'indicateurs territorialisés et d'indicateurs mis à jour liés aux milieux humides
- Nombre d'indicateurs ORT liés aux milieux humides (Nombre d'indicateurs totaux, Indicateurs régionaux, Indicateurs locaux)
- Nombre d'indicateurs par Question-clé « Milieux humides » de l'ONB et des OTB.

Les 8 thèmes/ questions sont :

1. *Comment évolue l'état des milieux humides ?*
2. *Comment évoluent l'occupation et l'usage du sol dans les milieux humides ?*
3. *Comment évolue l'intérêt des publics pour les milieux humides ?*
4. *Comment évoluent les pressions subies par les milieux humides ?*
5. *Comment évolue l'action publique en faveur des milieux humides ?*
6. *Comment évolue la mobilisation du secteur privé en faveur des milieux humides ?*
7. *Comment évoluent les services rendus par les milieux humides ?*
8. *Comment évoluent les spécificités outre-mer en matière de milieux humides ?*